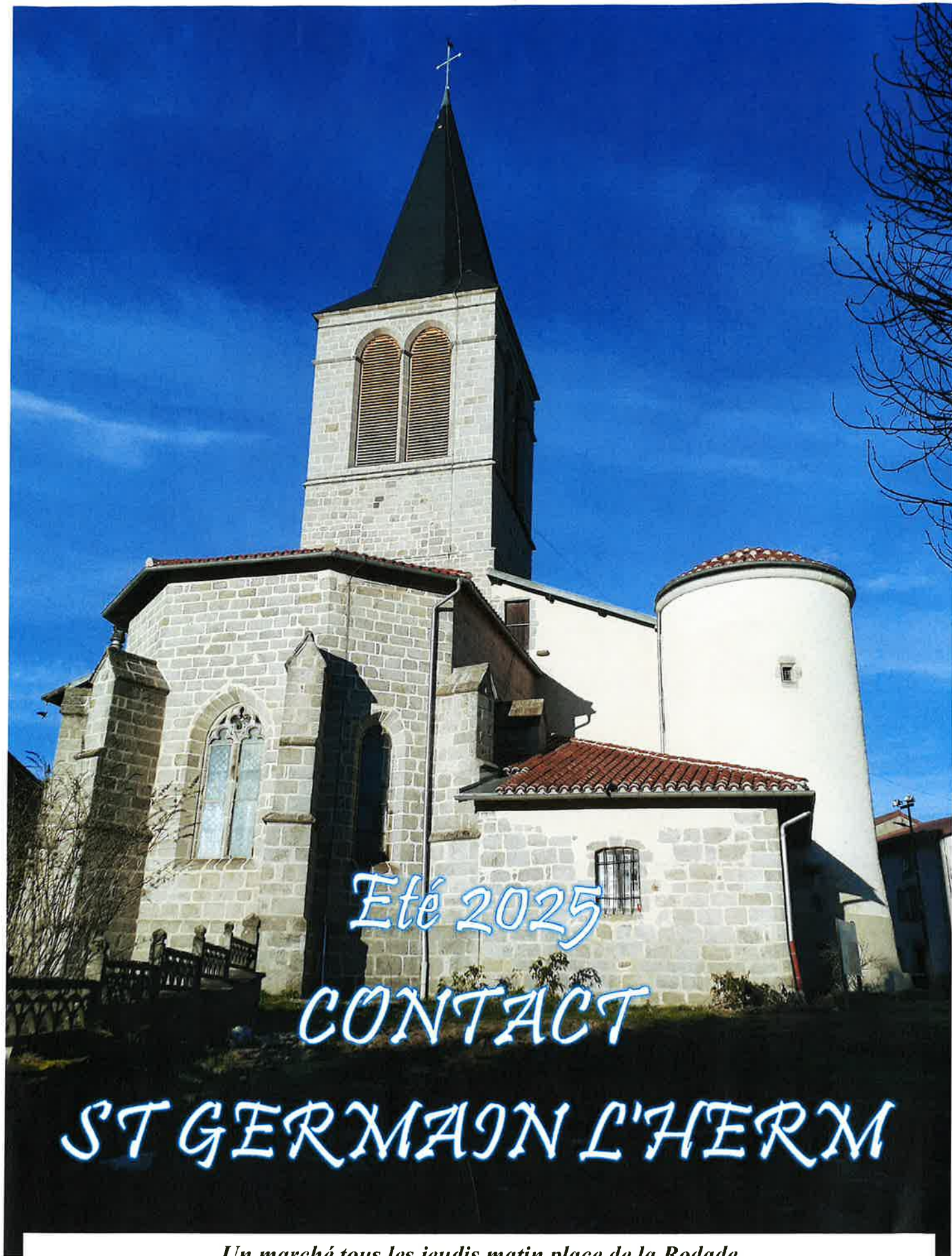




*Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade
Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre*

Bulletin semestriel d'informations municipales

Directeur de publication : Chantal DESGEORGES

Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

400 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Bureau d'Ambert : 04.73.82.96.67

Conseil Départemental : M. Eric DUBOURGNOUX – de 10 h à 12 h à la Mairie

Le quatrième jeudi de chaque mois

MSAP : jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures 04.73.82.90.35 ; et

Fournols, le lundi de 9 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 04.73.95.23. 44

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaires : Mardi et Jeudi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 00

Samedi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 30

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

Assistantes maternelles

Corinne ARTONNE, le Sapt, St Germain l'Herm 06 72 54 68 70

Annick ROUX, place de l'Eglise, St Germain l'Herm 04 73 72 14 97

Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et

Mercredi et jeudi : 14 h 00 – 17 h 00

Contact

Été 2025

**Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires, Vacanciers,
Amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année, retrouvez les informations du bulletin municipal**

Site : <http://www.saintgermainlherm.fr>

Eglise : les travaux sont terminés.

Des travaux supplémentaires ont dû être effectués :

- Réfection et renfort du plancher du beffroi : 15 481.19 € TTC
- Habillage plomb des appuis de baies des abat-sons : 10 029.41 n€ TTC
- Nettoyage du plancher du beffroi : 6 207.17 € TTC

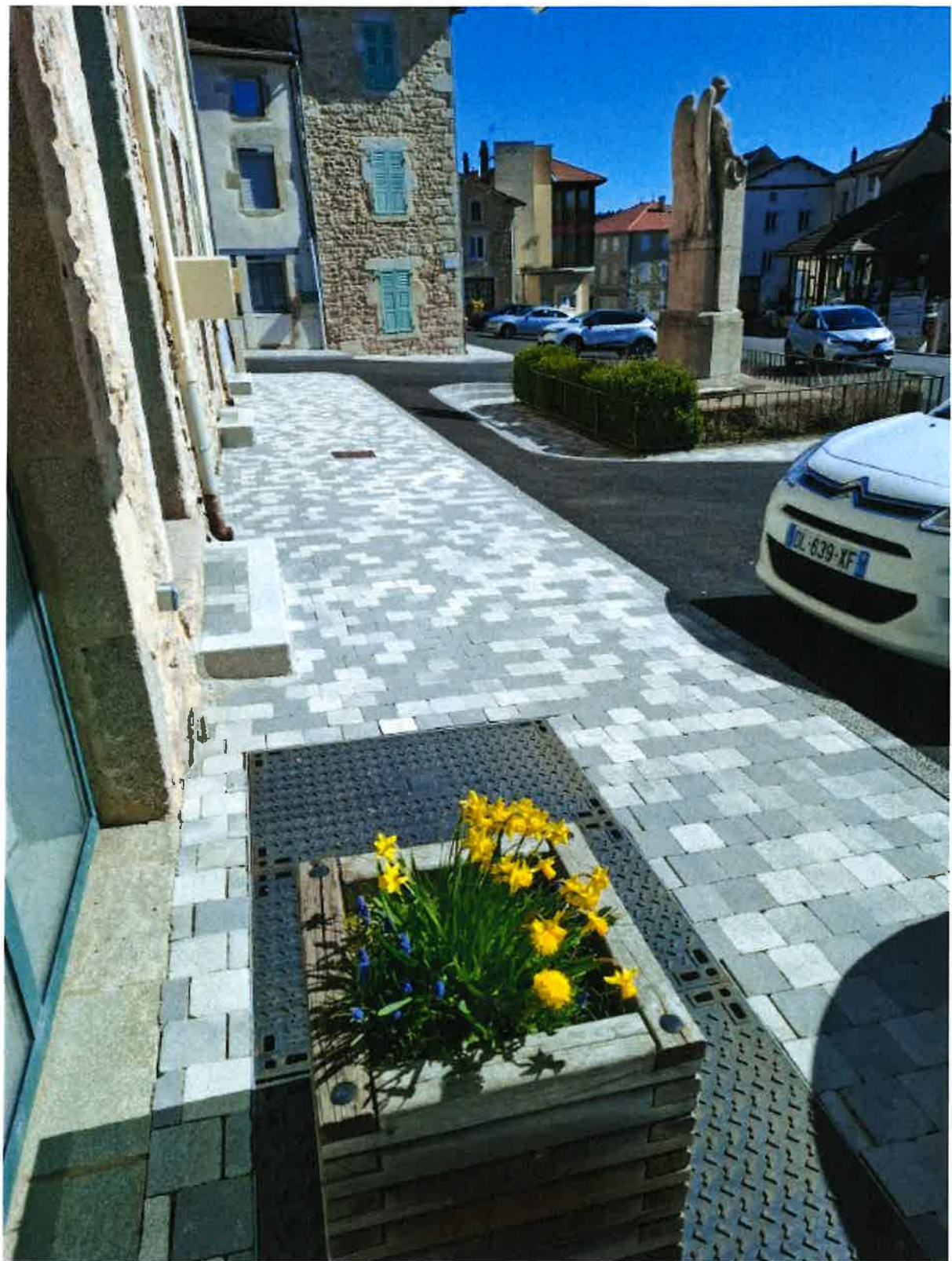
Ces travaux supplémentaires n'ont pas été subventionnés.

Les lampes défectueuses à l'intérieur de l'église sont remplacées.

Place du 19 Mars :

- A la demande de la nouvelle association « la Pétanque Saint Germinoise », un terrain leur permettant d'exercer « leurs talents » a été créé.
- Les jeux hors normes ont été remplacés.





AR Prefecture

063-216303537-20250117-2025_01_01-DE
Reçu le 21/01/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -cinq, le 17 janvier à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
13 janvier 2025 13 janvier 2025

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absent excusés : BLANCHARD Pierre, ROMEAS Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES)
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 01 - 2025

Objet : versement sur le budget de la Régie Chaleur

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que pour honorer différentes factures et emprunt venant à échéances en janvier / février, il est nécessaire de prévoir un versement de 30 000 € sur le budget de la Régie Communale du Réseau Chaleur.

Les écritures comptables suivantes doivent être passées :

Budget Régie Chaleur 2025 : titre à émettre d'un montant de 30 000 €, imputation 774

Budget Principal 2025 : mandat à émettre d'un montant de 30 000 €, imputation 67381.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents
Autorise Madame le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 20 janvier 2025
et publication ou notification du 20 janvier 2025



AR Prefecture

063-216303537-20250117-2025_01_02-DE
Reçu le 21/01/2025
Publié le 21/01/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 08
- votants 09
- absents 02
- exclus 0

L'an Deux Mil vingt-cinq, le 17 janvier à 20 h 00 Le Conseil Municipal de
St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal
DESGEORGES, maire

Date de convocation : 13 janvier 2025
Date d'affichage : 13 janvier 2025

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-
Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absent excusés : BLANCHARD Pierre, ROMEAS Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES)
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 02 - 2025

Objet : augmentation temps de travail de Mme COURTINE Sylvie

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite au regroupement
pédagogique avec Fournols, et à la demande de l'agent, il est nécessaire d'augmenter le temps
de travail de Mme COURTINE Sylvie (occupant la fonction d'ATSEM, grade d'Adjoint technique
territoriale de 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, IB 381, IM 372) qui travaille actuellement à temps non
complet de 31.68/35^{ème} par semaine.

Considérant les nécessités de service et après avoir consulté l'agent concerné, d'un commun
accord, il a été souhaité que cette augmentation de son temps de travail prenne effet à compter
du 1^{er} janvier 2025. Madame Sylvie COURTINE sera désormais employée 42 heures par
semaines (au lieu de 40 heures / semaine), sur les 36 semaines d'école et complètera son
temps de travail par 88 heures d'entretien des bâtiments communaux hors période scolaire afin
que son salaire soit calculé sur la base de 35/35^{ème}, soit un temps complet.

En vertu de l'article 45 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique
territoriale, la modification du nombre d'heures afférent à un emploi permanent à temps non
complet n'excédant pas 10% (en diminution ou en augmentation) de la durée hebdomadaire de
l'agent et/ou n'ayant pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL, n'est
pas considérée comme une suppression de poste et ne nécessite donc pas l'avis du CTP.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la
fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux
fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- la suppression du poste existant et la création simultanée d'un poste affecté de la
nouvelle durée de travail
- d'ajuster les crédits correspondants inscrits au budget.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le

et publication ou notification du



AR Prefecture

063-216303537-20250117-2025_01_04-DE
Reçu le 21/01/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -cinq, le 17 janvier à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
13 janvier 2025 13 janvier 2025

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absent excusés : BLANCHARD Pierre, ROMEAS Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES)
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 04 - 2025

Objet : achat bâtiments BOUILLOUX

Mme le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux la situation des bâtiments appartenant à M. BOUILLOUX Joël, 4 rue du Marché aux Chèvres qui n'offrent plus en raison de leur mauvais état les garanties nécessaires à la sécurité, notamment pour le voisinage ; qu'en effet les toitures se sont effondrées, et qu'il y a urgence de faire cesser de façon effective et durable ce péril. Malgré une mise en demeure auprès de son curateur Mme Elisabeth ROBBE, demeurant 148 avenue de la Gare, 84420 PIOLENC, en 2023, la situation est restée inchangée.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal l'achat de ces bâtiments par la commune pour la somme de 4 000.00 euros frais de notaire compris, à sa charge faire procéder à la démolition de la structure, la réalisation des protections pour les habitations avoisinantes, le tri et l'évacuation des déchets contenus dans les bâtiments.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition de ces bâtiments au prix de 4 000.00 € frais de notaire compris
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif 2025,
- donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 20 janvier 2025
et publication ou notification du 20 janvier 2025

Le Maire
Chantal DESGEORGES



AR Prefecture063-216303537-20250307-2025_03_09-DE
Reçu le 11/03/2025**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

L'an Deux Mil vingt-cinq, le 07 Mars à 20 h 00

- en exercice 10
- présents 07
- votants 06
- absents 03
- exclus 0

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement
convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation :
28/02/2025

Date d'affichage :
28/02/2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, THABOUILLOT Jacques (pouvoir à Yvette VOISSET)

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 09 - 2025 : vote des comptes administratifs budgets 2024

Rapporteur : M. Daniel OLLEON

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Général**
arrêté comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		485 610.54		7 518.15
Opérations de l'exercice	633 743.51	773 618.90	501 014.45	142 677.64
TOTAUX	633 743.51	1 259 229.47	501 014.45	150 195.79
Résultats de clôture		625 485.96	350 818.66	
Restes à réaliser				86 643.50
TOTAUX CUMULES		625 485.96	264 175.16	
RESULTATS DEFINITIFS		361 310.80		264 175.16

Vote

Conseillers présents : 6

Ayant voté pour : 6

Abstention : 0

Conseillers représentés : 1

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Eau-Assainissement** arrêté comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			117 206.10	
Opérations de l'exercice	119 750.77	120 397.14	46 790.94	228 632.86
TOTAUX	119 750.77	120 397.14	163 997.04	228 632.86
Résultats de clôture		646.37		64 635.82
Restes à réaliser			70 652.84	
TOTAUX CUMULES		646.37	6 017.02	
RESULTATS DEFINITIFS		0.00	5 370.65	

AR Prefecture063-216303537-20250307-2025_03_09-DE
Reçu le 11/03/2025**Vote**

Conseillers présents : 6 Ayant voté pour : 6 Abstention : 0
Conseillers représentés : 1 N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Régie Communale Réseau Chaleur** arrêté comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		77 469.17	52 601.50	
Opérations de l'exercice	240 797.73	280 744.54	104 372.64	110 628.78
TOTAUX	240 797.73	358 213.71	156 974.14	110 628.78
Résultats de clôture		117 415.98	46 345.36	
Restes à réaliser			18 865.73	
TOTAUX CUMULES		117 415.98	65 211.09	
RESULTATS DEFINITIFS		52 204.89		65 211.09

Vote

Conseillers présents : 6 Ayant voté pour : 6 Abstention : 0
Conseillers représentés : 1 N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le Compte Administratif du **CCAS** arrêté comme suit

	FONCTIONNEMENT
	REALISE
DEPENSES	3 126.00
RECETTES	3 500.00
RESULTATS 2024	374.00
REPORT 2023	264.61
RESULTATS CUMULES	638.61

Vote

Membres présents : 2 Ayant voté pour : 2
Membres représentés : 1

Les comptes administratifs 2024 des budgets Général, Eau-Assainissement, Régie Chaleur et CCAS ont été adoptés à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 mars 2025
et publication ou notification du 10 mars 2025

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Le Secrétaire
M. Jean-Luc MONGHEAL

AR Prefecture

063-216303537-20250307-2025_03_16-DE
Reçu le 11/03/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 07 Mars à 20 h 00
- présents	07	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	08	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	03	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 28/02/2025 Date d'affichage : 28/02/2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, THABOUILLOT Jacques (pouvoir à Yvette VOISSET)

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 16- 2025

Objet: achat d'un broyeur d'accotement

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le devis de réparation de la débroussailleuse, d'un montant de 14 332.57 € TTC. Elle propose aux Conseillers l'achat d'un broyeur d'accotement en remplacement. Les devis reçus sont les suivants :

- Etablissements MARVALIN de St Germain Lembron : 9 960.00 € TTC
- Etablissements MEYNIEL du BROC/ISSOIRE : 17 400.00 € TTC
- Etablissements FOUGERES de SAINT FERREOL DES COTES : 15 600.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'accepter le devis des Etablissements MARVALIN de St Germain Lembron pour un montant de 9 960.00 € TTC.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 10 mars 2025

et publication ou notification du 10 mars 2025

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire
Jean-Luc MONGHEAL



AR Prefecture

063-216303537-20250307-2025_03_17-DE
Reçu le 11/03/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 07
- votants 08
- absents 03
- exclus 0

L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 07 avril à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation : 28 février 2025 Date d'affichage : 28 février 2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, THABOUILLOT Jacques (pouvoir à Yvette VOISSET)

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 17 - 2025

Objet : paiement des heures supplémentaires

Les agents techniques comptabilisent plus d'une centaine d'heures supplémentaires, l'un 104 heures l'autre 62 heures, qu'il convient de solder. Madame le Maire propose les dispositions suivantes pour chaque agent :

- paiement de 25 heures supplémentaires par mois, d'Avril à Août soit un total de 100 heures pour l'un et 59 pour l'autre.

- épuration des heures restantes sous forme de repos compensateur avant le 31 Mai 2025.

A compter du 1er Mai 2025, les heures supplémentaires effectuées seront à récupérer dans les 30 jours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider cette proposition et autorise Madame le Maire à prendre en compte les heures supplémentaires sur les bulletins de salaire.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 10 mars 2025
et publication ou notification du 10 mars 2025

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire
M. Jean-Luc MONGHEAL



AR Prefecture

063-216303537-20250411-2025_B0_PG_2025-RS
Reçu le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le onze avril à 20 h 00
- présents	07	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	09	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	01	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : 07 avril 2025
Date d'affichage : 07 avril 2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : BLANCHARD Pierre (pouvoir THABOUILLOT Jacques), OLLEON Daniel (pouvoir DESGEORGES Chantal)
Absente : BLANC-PAGET Paule
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 20 - 2025

Objet : vote des taux de fiscalité directe locale pour 2025

Exposé des motifs :

Madame le Maire rappelle que conformément aux dispositions de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée, le Conseil Municipal doit fixer pour l'année 2025, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1407 et suivants, 1636 B sexies et suivants, et 1639 A,

Vu la loi de finances pour 2024 n°2023-1322 du 29 décembre 2023 et notamment l'article 151, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025 de la manière suivante :

- taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,26 %
 - taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70 %
 - taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 12,06 %
- et d'autoriser le/la Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 avril 2025
et publication ou notification du 14 avril 2025

Le / La Secrétaire de Séance
Jacques THABOUILLOT
Signature



Mme La Maire
Chantal DESGEORGES
Signature



AR Prefecture

063-216303537-20250411-2025 BP RG 2025-BF
Reçu le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt-cinq, le onze avril à 20 h 00
- présents	07	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	09	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
- absents	01	séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :

07 avril 2025

07 avril 2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre (pouvoir THABOUILLOT Jacques), OLLEON Daniel (pouvoir DESGEORGES Chantal)

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 21 - 2025**Objet : vote des budgets**

Mme le Maire présente en détail les budgets CCAS, Eau-Assainissement, Général et Régie Chaleur, chapitre par chapitre, fonctionnement et investissement, ainsi que les opérations programmées en investissement (sauf CCAS), qui s'équilibrent ainsi :

Budgets	Fonctionnement Recette / dépense	Investissement Recette / dépense	Total
Général	1 116 763.80	817 072.11	1 933 835.91
Eau - Assainissement	159 702.71	157 072.55	316 775.26
CCAS	3 500.00		3 500.00
Régie Chaleur	384 894.66	179 682.29	564 576.95

Mme le Maire procède au vote après chaque présentation.

Tous les budgets, Général, CCAS, Eau-Assainissement et le budget de la Régie Chaleur sont adoptés à l'unanimité.

Subventions aux associations :

ORGANISME	OBJET	MONTANT
Les Amis de la Brocante	Fête patronale - Brocante	2 000.00
La Lyre du Doulon	Animations musicales	1 000.00
Anciens pompiers du Canton		100.00
Sapeurs-Pompiers en activité		300.00
JSP de Marat	Jeunes sapeurs-pompiers	200.00

A.D.A.C.L.	Association de Développement, d'Animation, de la Culture et des Loisirs (ADACL)	200.00
AR Prefecture		
ADMR	Services à domicile	100.00
Amicale Raux de Berny	Activités à l'EHPAD	200.00
GATA	Entretien petit patrimoine et chemins	1 000.00
La Pétanque		200.00
Ass Sportive du Collège	Déplacements équipes sportives	400.00
Club de foot Le Vernet/St Germain		200.00
Atelier les Petits Points	Broderies, patchwork, expositions travaux	200.00
Club les Javelles	Activités 3 ^{ème} âge	100.00
Comité Cantonal FNACA		100.00
Association Les Fougères	Fête de l'école, voyages scolaires	300.00
Collège Gaspard des Montagnes	Voyage scolaire	200.00
	TOTAL	6 800.00

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 avril 2025
et publication ou notification du 14 avril 2025

Le Secrétaire
M. Jacques THABOUILLOT

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES




AR Prefecture

063-216303537-20250428-2025_04_22-DE
Reçu le 29/04/2025

Extrait du registre des délibérations

du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	10
- présents	08
- votants	08
- absents	02
- exclus	0

L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 28 avril à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation :	Date d'affichage :
18 avril 2025	18 avril 2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,

Absents excusés : BLANCHARD Pierre

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 22 - 2025

Objet : Création d'un emploi permanent de rédacteur

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Madame le Maire expose à l'assemblée :

En raison du départ à la retraite en novembre 2026 de la Secrétaire Général de Mairie, il est proposé au conseil municipal de créer, à compter du 1er novembre 2025, un emploi permanent relevant du grade de Rédacteur de la catégorie hiérarchique B à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures. Le poste sera occupé par un agent qui effectuera une période de stage de un an, et aura la fonction de gestionnaire administratif adjoint. Au départ de la secrétaire générale de Mairie, en poste actuellement, cet agent occupera cette même fonction.

Madame le Maire informera le Centre Interdépartemental de Gestion du Puy-de - de-Dôme de la création de cet emploi permanent afin qu'il en assure la publicité.

Madame le Maire est également chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique, et notamment les articles L.311-1, L.313-1 et suivants ;

VU le décret 11°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

VU le décret n° 2022-1201 du 31 août 2022 modifiant les dispositions indiciaires applicables aux fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE:

Article 1 : de créer un emploi permanent sur le grade de Rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique B à temps complet à raison de 35 heures.

Article 2 : d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Article 3: d'autoriser Madame le Maire à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi.

Article 4 : les dispositions de la présente délibération prendront effet après sa transmission aux services de l'Etat et sa publication.

Article 5 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télé recours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de Séance
Jacques THABOUILLOT
Signature

Mme La Maire
Chantal DESGEORGES
Signature



BONJOUR, LES POMPIERS J'ÉCOUTE ?!

Les 6 derniers mois furent encore chargés pour les Sapeurs-Pompiers de Saint Germain l'Herm. Nos disponibilités opérationnelles, en sus de nos activités professionnelles, ont permis d'intervenir sur de nombreuses interventions. En quelques chiffres, nous avons réalisé depuis le 1er janvier 2025

91 interventions dont :

- ✓ 72 interventions de secours à la personne
- ✓ 11 interventions de lutte contre l'incendie
- ✓ 5 interventions diverses
- ✓ 3 accidents de la circulation
- ✓



L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous remercie pour votre présence lors de la deuxième édition de notre Grand Loto qui avait lieu le 09 mars 2025. Cet événement fût, grâce à vous, une grande réussite. Votre participation record lors de cet événement est une réelle source de motivation pour faire vivre notre amicale et notre caserne.

Notre Formation, Votre Sécurité ! S'engager, c'est aussi maintenir nos compétences et nous améliorer au quotidien. De fait, vos Sapeurs-Pompiers ont participé avec succès aux formations suivantes :

- ✓ Adjudant Berthe Bruno nommé Adjudant-Chef
 - ✓ Caporal-Chef Courtine Clément : Chef d'agrès une équipe
 - ✓ Caporal Dauphin Grégory – Caporal Hort Benjamin – Sapeur 1^{ère} Classe Pillet Thomas
- ⇒ 3 succès à la formation Feu de Forêt Niveau 1

Nous comptons sur votre présence le 14 juillet 2025, fête nationale, pour notre traditionnel défilé au cœur de la commune. Cet événement sera suivi d'un apéritif offert par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Germain L'Herm. Cette rencontre sera pour nous l'occasion de vous faire découvrir notre outil de travail et peut-être faire naître des vocations ?

L'INFO DE L'ÉTÉ !!!

Sapeurs Pompiers

Retrouvez vos Sapeurs-Pompiers lors de la fête patronale dimanche 10 août à partir 14h30 sur leur char décoré dans le bourg de Saint Germain l'Herm.

Les Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Saint Germain l'Herm vous souhaite un agréable été sur notre commune et plein de bons souvenirs lors des festivités locales.



Gaïa a 30 ans d'existence.

Elle se promène sur le bord des routes pour ramasser les déchets. 70 km, vingt bénévoles et 2 remorques de déchets. Ce travail de longue haleine commence à porter ses fruits. Moins de déchets. Christian Louiset, président de l'association Gaïa après avoir investi dans des « pinces ramasse déchets » voit cette diminution des déchets encourageante mais « - on ne peut pas relâcher nos efforts et puis, conclut-il, nous sommes contents de recevoir des signes d'encouragement de la part des usagers de la route ».

Gaïa continue son action de restauration du petit patrimoine. A Permet le Bas sur le couderc (lopin de terre à l'entrée du hameau à usage collectif) a sa serve qui méritait d'être remise en valeur. Elle servait à approvisionner en eau les troupeaux. Un système d'irrigation qui parcourait le hameau permettait à chacun d'y mener ses bêtes. Cet usage aujourd'hui abandonné méritait de retrouver vie. . Aussi, les abords devaient être aménagés, débarrassés des futaies. Quelques aménagements sont encore à prévoir cependant

Lallabert a fait son nettoyage de printemps. Deux pêcheurs (venus... pour pêcher) Martine et Bernard ont apporté leur aide.

Les bénévoles (Alain, Loïc, Daphné, Jacques, Christian, Paul, «Bubuche») armés de leur coupe-fil et de sécateurs télescopiques, de râteaux, ont coupé et ramassé l'herbe et ont élagué les branches. Les pêcheurs ont un lieu à la fois propre et ombragé.

La tombe du soldat, la pierre de Prades, la croix de Sujobert, la pierre noire sont toutes dégagées. Mais une mission en appelle une autre ! Nettoyer le lavoir de la Boutogne encombré d'une bonne couche de sable et préparer la restauration du lavoir de Malbarot...

Renseignements au : 0626356039



Ramassage des déchets



La Mare



Lallabert

A la médiathèque de St Germain l'Herm, le thème " LES BOUTONS" est exposé, en juin et juillet.

Le dimanche 15 juin, à Marsac en Livradois, au "marché autour du fil 2025 ", une adhérente de notre club, Martine, a proposé un ouvrage, pour participer au concours organisé par le club «3,2,1 patchez »

En préparation de l'exposition (juillet 2026), toutes les patcheuses travaillent sur leurs projets futurs.

D'autres thèmes se sont rajoutés :

- la broderie.
- Revisiter le "jean".

Bel été à tous.



Boxe Thaï : un vice-champion du monde à St Germain l'Herm

Gaétan EPINAT est déjà, à 14 ans, vice-champion du monde de boxe Thaï dans sa catégorie des -70kg. Ce sport de combat, classé en Occident parmi les boxes pieds-poings. Elle est surnommée l'« art des huit membres » en référence aux huit parties utilisées des bras et des jambes. Gaétan est issu du club « Thaï boxing club ambertois » où il n'a que 3 ans de pratique, habite à St Germain l'Herm, fait ses études au Lycée Blaise Pascal (classe de 3ème) et rêve de devenir professionnel tout en préparant un CAP de mécanicien.

Gaétan : une tête bien faite dans un corps d'athlète. Pour préparer ces championnats qui avaient lieu en Italie, à Milan, il a passé 2 semaines en Thaïlande et va partir dans quelques temps en Corse. Et si les voyages forment la jeunesse, on peut dire que Gaétan sait en tirer parti. « La boxe Thaï, dit-il, est une activité qui demande concentration, maîtrise et respect. J'en apprécie ses effets. Je tiens beaucoup à remercier Will, mon homme de coin et mon entraîneur Georges RIBERO qui m'accompagnent dans mon évolution ». Une évolution, c'est sûr, qui l'emmènera encore plus haut.





Le Relais Petite Enfance est un lieu de socialisation et de rencontres, ouvert aux familles. Il est aussi un lieu de professionnalisation pour les Assistantes Maternelles.

C'est un service gratuit de proximité qui offre :

- Des temps d'animation et de rencontres.
- Un lieu d'information et d'orientation sur les modes d'accueil du jeune enfant.
- Un accompagnement à la professionnalisation de l'accueil individuel.
- Une information sur les démarches administratives.
- Un soutien et une écoute.

L'itinérance à St Germain l'Herm dépend du Relais Petite Enfance à Ambert.

Stéphanie, Educatrice de Jeunes Enfants, vous accueille les lundis matin (hors vacances scolaires) à la Maison de l'Animation (Route des Granges), de 9h30 à 11h30, pour des ateliers d'éveil. Des permanences d'informations concernant la recherche d'un mode d'accueil, des démarches administratives, etc... peuvent avoir lieu sur rendez-vous.



Depuis le mois de Janvier, les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent, ont pu s'initier au yoga avec **Pauline Carriot**, aux arts du cirque avec **Pierrot** de la compagnie **Sueno del arte**, vivre un « temps suspendu » d'éveil musical avec **Jean-Philippe Barbarin** ou encore se laisser transporter dans l'univers des « **ateliers de Mona** » grâce à **Céline Decourty** et à sa manière si



créative de faire vivre les histoires.

Nous ajouterons au programme, à partir de septembre, des animations « autour du livre », en partenariat avec **Françoise** qui travaille à la médiathèque du Haut Livradois.

Le programme des ateliers est disponible sur le site :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/relais-petite-enfance/>

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Stéphanie Monier** au **06 11 96 51 17** ou à l'adresse mail : rpe.ambert@ambertlivradoisforez.fr

Les ateliers reprendront après les vacances d'été ! Rendez-vous le lundi 1^{er} septembre 2025 !

Des nouvelles de l'école



L'année scolaire se termine, et la prochaine est en préparation depuis des semaines. L'organisation pédagogique a été décidée ainsi par les enseignantes : Mme FARON-BONVALLET, classe maternelle, directrice de l'école, Mme Pauline PRAT, classe CP-CE et Mme Manon TOUZET, classe CM, directrice de l'école de Fournols.

Le 30 janvier, les élèves se sont rendus à Clermont-Ferrand pour participer au Festival du Court-métrage. Ils ont également visité le centre-ville et les plus grands, le musée Bargoin. Le coût de cette sortie a été intégralement pris en charge par l'APE Les Fougères.

Le 15 avril, la classe de CP-CE s'est rendue à l'EHPAD Roux de Berny pour partager un moment de convivialité avec les résidents. Les élèves ont chanté les chansons apprises durant l'année scolaire puis les résidents leur ont offert un goûter.

Le 16 mai, le spectacle musical du R.P.I. a eu lieu à St-Germain-l'Herm, sur le thème du cinéma. Les enfants ont pu montrer le fruit du travail de l'année. Les parents, élèves, amis de l'école et enseignantes ont ainsi pu passer un agréable moment. L'an prochain, ce spectacle aura lieu à Fournols.

Christelle FARON-BONVALLET



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

ACCUEILS
DE LOISIRS



GÉNIAL

SUPER



WHAOU



SÉJOURS

2025

ÉTÉ VACANCES ST GERMAIN L'HERM

DU 7 JUILLET au 29 AOÛT

ambertlivradoisforez.fr

NOS SÉJOURS



Mini-camp Poney :

Baffie et Eglisolles (63) - de 7 à 9 ans

Ce camp propose aux 7-9 ans un séjour de 3 jours sous tente pour découvrir l'univers de l'équitation. Les enfants apprendront à monter à poney tout en développant leur confiance en eux, leur motricité et le sens des responsabilités. Apprentissage, plaisir et contact avec les animaux sont au programme de ce séjour plein de découvertes, de moments de partage et de rires. Alors, prêts à enfiler vos bottes et à monter en selle ?



Du 15 au 17 Juillet

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
70 €	75 €	85 €	100 €	115 €

Contact ALSH : Eglisolles 04.73.72.31.23

Séjour CAP'VOLCANS

Volcans d'Auvergne (63) - de 7 ans à 12 ans

Activités proposées : Balade en montagne:
Ascension du Puy de Dôme, Puy de Pariou et de Clerzou,
Balade sur le sentier Fais'art, 1 journée à Vulcania
Visite guidée du volcan de Lemptégy
spectacle pyrotechnique nocturne
Séjour en pension complète au centre d'accueil de l'UFCV
« Clair Matin » à Saint Ours les Roches.



Du 21 au 24 Juillet

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à1250 ou N.C ou extérieurs ALF
80 €	100 €	120 €	140 €	160 €

Contact ALSH : Cunlhat 04.73.72.37.16



NOS SÉJOURS



Sports de pleine nature

Vorey-sur-Arzon (43) - De 10 à 13 ans

Destiné aux ados de 10 à 13 ans, ce camp sous tente promet un séjour riche en sensations fortes et en découvertes. Au programme : tir à l'arc, VTT, randonnée, rafting mais aussi pétanque, découverte des gorges de la Loire, veillées, autant d'activités pour se dépasser et profiter du grand air. Ce séjour favorise l'autonomie, l'esprit d'équipe et le plaisir du plein air. Let's go pour quatre jours d'aventure en pleine nature !!!



QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à 1250 ou N.C ou extérieurs ALF
95 €	115 €	130 €	150 €	170 €

Contact : ALSH Eglisolles 04.73.72.31.23

PETITS FERMIERS EN HERBE

Saint Front (43) - De 6 à 10 ans

Bienvenue à la ferme! Pendant 4 jours, les enfants vont vivre une véritable immersion au cœur de la vie à la campagne. Au programme: balades à poney, fabrication de pain, atelier autour de la laine, soins aux animaux et pleins d'autres découvertes au rythme de la nature. Dans un cadre verdoyant et apaisant, venez prendre un bol d'air, apprendre en s'amusant et partager de super moments entre copains!



QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à1250 ou N.C ou extérieurs ALF
180 €	200 €	220 €	250 €	290 €

Contact ALSH : Ambert 07.85.27.28.33 - Arlanc 04.73.95.07.27
Marat 04.73.95.26.60



Du 21 au 24 Juillet

Du 22 au 25 Juillet

NOS SÉJOURS



Séjour vidéo

La Chaise-Dieu - de 10 ans à 17 ans

Rejoins un séjour unique au village de la Tour, où tu apprendras les techniques de tournage, de montage et de storytelling aux côtés de l'intervenant Hugo Imof, en partenariat avec le service culture d'ALF.

Mais ce n'est pas tout ! Entre deux sessions créatives, amuse-toi avec des activités fun et originales : Archery Battle, baignade, et jeux atypiques pour te créer des souvenirs inoubliables.



Du 28 au 31 Juillet

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à1250 ou N.C ou extérieurs ALF
95 €	120 €	140€	160 €	180 €

Contact ALSH : Arlanc 04.73.95.07.27 - Eglisolles 04.73.72.31.23

Marat 04.73.95.26.60 - St Germain l'Herm 06.45.54.86.82

MON 1^{er} SÉJOUR NATURE :

Marat - Aubusson - de 4 à 6 ans

Ce mini-séjour est spécialement conçu pour les plus petits !

Au programme : balade en poney aux Ecuries de La Dinasse, puis préparation du dîner-camping, suivi d'une nuit magique sous la tente à vivre entre copains et copines comme de vrais campeurs. Jeux, histoires du soir et rires garantis !

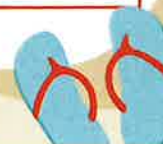
Le lendemain : matinée détente et sortie au plan d'eau d'Aubusson. Une belle façon de vivre sa première « grande » aventure ... en toute sécurité !



Du 5 au 6 Août

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à1250 ou N.C ou extérieurs ALF
17 €	22 €	30 €	35 €	40 €

Contact ALSH : Marat 04.73.95.26.60



NOS SÉJOURS



Les petits aventuriers sous la tente

Arlanc - La Chapelle Agnon - de 4 à 6 ans

Envie d'une première aventure en douceur?

Ce mini-séjour est spécialement conçu pour les plus petits!

Au programme: une nuit magique sous tente à vivre entre copains et copines comme de vrais campeurs. Jeux, histoires du soir et rires garantis! Le lendemain direction la ferme « Le p'tit fermier » à La Chapelle Agnon pour découvrir les animaux, participer aux activités de la ferme et s'émerveiller au grand air. Une belle façon de vivre sa première grande aventure en toute sécurité.



Du 7 au 8 Août

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à1250 ou N.C ou extérieurs ALF
17 €	22 €	30 €	35 €	40 €

Contact ALSH : Ambert 07.85.27.28.33 - Arlanc 04.73.95.07.27



ADRESSE ET HORAIRES

Maison de l'animation, Route des Granges
63630 St Germain l'Herm
06 45 54 86 82
alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr
Horaires d'accueil : 7h30 / 18h

EQUIPE

Aude, Candice, Céline, Elisa, Léann, Manuel, Suzanne

MODALITES D'ACCUEIL

Accueil des enfants à partir de 3 ans.
Inscription obligatoire 10 jours à l'avance sur le portail famille

Pièces à fournir :

Fiche de renseignements 2024/25, assurance extrascolaire,
copie des vaccinations à jour, attestation de quotient familial.

**Le programme peut évoluer ou être modifié en fonction
des opportunités ou contraintes
(propositions d'enfants, intervenants, météo...)**

Prévoir des vêtements adaptés à la météo et aux
activités ainsi qu'une gourde.

Prévoir un sac avec des chaussons
et des vêtements de rechange et si nécessaire
pour la sieste, doudou, oreiller, couverture.

NOS TARIFS

QF1 De 0 à 550	QF2 De 551 à 800	QF3 De 801 à 1000	QF4 De 1001 à 1250	QF5 >à1250 ou N.C ou extérieurs ALF	
2,50 €	3,60 €	4,10 €	5,10 €	5,60 €	Demi-journée
4,60 €	6,10 €	7,70 €	9,20 €	10,20 €	Journée
Supplément pour prestation extérieure d'activité					
+0.00 €	+0.50 €	+1.00 €	+1.50 €	+2.00 €	



REPAS : 3,70€ (hors réduction)

Réduction : 2^{ème} enfant présent - 15%

3^{ème} enfant présent et plus - 25% - Forfait semaine - 10%

LES ATELIERS et ANIMATIONS

Adhésion et réservations obligatoires
pour toute participation
aux ateliers et animations

au 04 73 72 06 60 ou 07 84 47 53 78

Tous les samedis Méditation Tibétaine

Avec Olivier, de 10h à 11h à la maison de l'animation (face au collège)

09/07 Atelier Carnet de voyage

Avec Martine Palhol de 10h à 12h30
Après quelques notions théoriques sur le carnet de voyage, nous irons dessiner à l'aquarelle dans les rues de St Germain (devanture, église...) Le matériel sera fourni.
Prévoir : bouteille d'eau, gobelet, chapeau
Tarif : 30€ / +10 ans 20€

16/07 Balade Vallée des Saints (Boudes)

De 10h à 16h30 avec Camille - départ devant le Colibri
Ce site insolite, composé de magnifiques cheminées de fées aux couleurs vives qui contrastent avec la végétation envahissante. Dépaysement garanti ! Prévoir : pique nique tiré du sac
Covoiturage (2€ pour les conducteurs)

18/07 Jeux en bois géants et jeux de cartes

Avec Claire de 16h à 18h Découverte de jeux géants traditionnels Rollit, Abalone, Quoridor, Quarto ...
A partir de 19h Jeux de cartes à profusion pour tous autour d'un apéro : Lama, Uno, Rami, Flip7, Trio, Belote, Cubirds

19/07 Atelier Kirigami

Avec Claire de 15h à 18h
Le Kirigami est dans la culture japonaise, l'art du découpage du papier et l'ensemble des œuvres en papier découpé qui en sont issues. Pour tous, prix libre à partir de 1€

21/07 Journée à la Biennale d'aquarelle

Avec Camille 9h30 départ du Colibri - retour 22h
Démarchation dans la biennale, resto, rencontre avec JP Schiffrine sur l'Univers onirique puis nocturne en peinture avec les artistes à la lueur des lampions
Tarif : 25€ + covoiturage (3€ pour les conducteurs)

01/08 Rally Animé

Avec Claire : Découverte, Défis et Énigmes pour découvrir ou redécouvrir St-Germain-l'Herm en s'amusant.
Départ 14h. Pour tous, à partir de 6 ans (enfants accompagnés d'un adulte).

02/08 Atelier Zentangle

Avec Claire de 15h à 18h. Une méthode de dessin facile, amusante et relaxante qui laisse libre court à l'imagination.
Pour tous, prix libre à partir de 1€.

Légende :

C = Colibri rue du Commerce

J = Jardin du Colibri route de la Chaise-Dieu

15€



La marmite du bénévole

1 plat unique et 1 dessert

5€



Assiette apéro

Les 9 ans du Colibri

lun 14

19h - STAG

staguev.com



Stag, Son oeuvre est bien plus qu'une offrande, c'est une attitude à la fois Rock'n'roll et poétique qui nous rappelle que l'humanité n'a pas encore totalement baissé la tête face aux puissants.



21h - OUDJAI

facebook.com/oudjai.officiel/



OUDJAI, un groupe de chansons à texte aux multiples influences. Nos compositions varient entre reggae, pop, rock et musique du monde. Nos spectacles montent crescendo vers des musiques entraînantes et interactives avec le public.

20h30 - BAL TRAD

dim 20



Bal Trad avec initiation animée par Maïté Polka, cercle, scottish, bourrée venez danser au son du violon, de l'accordéon et de la flûte avec le groupe occitan ASTRAGALE



21h VOODOO KANE

youtube.com/channel/UCW76VCLekbX



VOODOO KANE c'est une fusion aux couleurs multiples, du Gnawa Rock, une confrérie (souffre?) qui vous plonge dans une écoute libératrice. Le groupe propose une ambiance de transe musicale qui se voudrait thérapeutique. Un trio engagé qui délivre un son emprunt du rock des 1960's et 1970's.

20h TRIO VOLUBILE

mar 29



Volubile, un trio qui vous embarque en musique et en mots, dans des mélanges sonores inattendus. Un trio bien décidé à raconter la révolte et la liberté, le désir et l'intimité, l'amour et l'amitié, et à faire la part belle à l'humour et la légèreté !

jeu 31

MICRO-FOLIE

Salle culturelle sous la mairie

Venez découvrir le musée numérique
2 collections : 10h - 12h La Normandie
14h - 17h L'Impressionnisme
De 10h à 17h Réalité virtuelle (sur inscription)
19h30 Projection de l'opéra "La traviata" sur grand écran



JUILLET

du 04/07 au 31/07

Exposition Martine Palhol



Sensible à notre environnement fragile, de voyages en voyages mon imagination se nourrit et m'inspire des aquarelles et des carnets dans lesquels j'exprime sensations et émotions. Observer, apprécier, préserver pourraient être ma devise...

Rencontre avec Martine le 04/07 à 18h30

AOUT

C du 02 au 29/08

Romain Lubièrre

Ses albums et ses «colles» offrent un regard sensible et poétique sur la nature, le monde animal et les sentiments humains. Il allie techniques traditionnelles (crayon, aquarelle, gouache) et outils numériques.

Rencontre avec Romain le 02/08 à 18h30

ven 1

21h - J+1 Orchestra

facebook.com/jplus1orchestra

Le fameux, l'extraordinaire et intergalactique bal du monde : J+1 Orchestra ! De la chanson française aux trads Balkans, d'un forro à la chenille Dunkerquoise. J+1 vous emmène dans la fête, entre chansons et musique du monde!



jeu 7



21h - ZAFa Sound System

facebook.com/people/ZAFa-Sound-System

ZAFa Sound System a pour but de promouvoir le Reggae et la culture sound system, au travers d'une sélection musicale allant du roots des 70' aux productions les plus récentes en passant par le dub UK des 90'. Le ZAFa sound est prêt à vous faire voyager dans son univers!



ven 8

C

18h - Marché Nocturne

De 18h à 22h venez à la rencontre de producteurs et d'artisans locaux. Buvette et restauration sur place. Déambulation de l'Onde Seb



dim 10

C

15h - Défilé de la fête patronale de St Germain l'Herm

Pour ce défilé nous avons choisi **la Holi**, fête des couleurs célébrée en Inde. Venez défilier avec nous ! Facile, habillez-vous tout en blanc, on se charge des pigments. Rdv le **5/08 à 18h** au Colibri pour s'organiser et préparer une choré Bollywood ! Puis le **10/08 à 15h** à la station essence. Pour que les couleurs se mélangent mieux vaut être nombreux !!!



sam 16

C

15h - Onde Seb à la Brocante

Déambulation de l'échassier l'Onde Seb

19h30 - Club chanterelles

Un duo Basse/Voix plein de poésie, alternant couplet et dynamisme, tantôt francophone, tantôt anglophone et parfois brésilien. Ils revisitent les grands classiques de la musique des années 60 à aujourd'hui.



INFOS PRATIQUES

OUVERTURE

Du mardi au dimanche de 9h à 14h
Du jeudi au samedi de 16h à 21h
et en soirée selon la programmation

ADHESION

Pour certains événements l'adhésion sera obligatoire

ADRESSE

LE COLIBRI
rue du Commerce
LE JARDIN
route de la Chaise Dieu
63630 St Germain l'Herm



CONTACT

07 84 47 53 78 - 04 73 72 06 60
adaci.org
contact@adaci.org
facebook - lecolibri63 - Instagram

EXPOSITIONS

TOUS LES MOIS
Plus d'infos sur adaci.org

Pour soutenir l'A.D.A.C.L. :
Adhésion annuelle 5€
Nous recrutons des bénévoles

Les concerts ont lieu dans le jardin
route de la Chaise-Dieu.



**JUILLET
AOUT**



2025

PROGRAMME

COLIBRI

ET SON JARDIN



SAINT GERMAIN L'HERM

VTT la pédale Saint Germinoise

Parcours VTT Saint germain L'Herm :

Les bénévoles de la pédale Saint Germinoise rappellent qu'il existe sur Saint Germain au départ de la mairie une carte avec tous les parcours référencés par l'espace VTT-FFC Ambert Crêtes du Forez. Le plus grand centre de vtt de France avec sa destination grand air de Vichy à la Chaise-Dieu avec notamment une campagne d'affiche sur LYON et une participation annuelle au roc d'azur à Fréjus

Au départ de saint germain : 2 parcours disponibles **N°40 bleu (33 KM)**, le **N°41 bleu (21 KM)** et un futur parcours en cours de balisage qui fera 39 KM avec 960 m de dénivelé positif pour les vététiste aguerris qui devrait être rouge au minimum.

Rappel des codes de couleurs :

- Vert : très facile
- Bleu : facile
- Rouge : difficile
- Noir : très difficile

Activités 2025 :

- Remise en état des deux parcours 40 et 41 suite aux différentes tempêtes ;
- Sécurisation de l'arrivée à Saint Germain L Herm du tour du Livradois le 10 mai avec d'autres camarades bénévoles ;
- Tracés de trois parcours VTT et balisage lors de la journée du 25 mai organisé par les amis de la brocante ;
- Tour VTT du Sancy sur 3 jours soit 130 KM avec 3200 m de dénivelé positif avec nos magnifiques tenues ;
- Cet été nous vous proposons des sorties encadrées le JEUDI avec un départ à 9h00 devant mairie.

Une prise de contact devra se faire par SMS le MARDI ou le MERCREDI afin de décider du parcours en rapport du niveau des vététistes.

Didier : 06.82.24.82.72

Patrice :06.43.21.52.49

Jean-Luc :06.42.57.83.96

Remerciement :

Tous les bénévoles de la pédale St germinoise remercient les donateurs qui ont participé à l'achat de notre équipement. Grâce à vous, nous représentons fièrement notre village lors de nos sorties dans la région.

Donateurs :

VIVAL, Restaurant le PRE FLEURI, Boulangerie aux saveurs de B, Petit CASINO, Garage et Transport GRANGE, Presse cadeaux N. LASSALE.

En espérant vous donnez goût au VTT, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Philippe, Didier, Jean Luc, Patrice, André



Echos de l'ASSGV football

Une saison de plus qui se termine avec une honorable place de 6^{ème} pour l'instant et le maintien assuré en D3.

Tout n'a pas été facile, loin de là, mais avec l'arrivée de nouveaux joueurs mélangés aux plus anciens, cette année a été plus tranquille.

Les vétérans, de leur côté, n'ont pas joué autant qu'ils l'espéraient mais ont toujours eu du plaisir à se retrouver les dimanches matins.

Maintenant en route pour la prochaine saison !

Nous recherchons toujours de nouveaux joueurs de 16 à 77 ans !

N'hésitez pas à prendre contact avec le président au 04 73 71 07 30 ou auprès de nos joueurs et dirigeants.

On compte sur vous et nous espérons vous retrouver nombreux au bord du stade en septembre prochain.

Bon été à vous toutes et tous.

Prenez soin de vous.

Amitiés sportives.

Le bureau de l'ASSGV

La Pétanque

S^t Germinoise



Le Club de pétanque de Saint Germain l'Herm compte aujourd'hui une quinzaine de licenciés, de tous âges et de tous horizons. Sous l'impulsion des licenciés, le club ne cesse de grandir et d'accueillir de nouveaux passionnés. Tout le monde est le bienvenu, débutants comme joueurs chevronnés.

L'important, c'est de partager un bon moment.

Ensemble faisons vivre la passion de la pétanque dans notre commune.

L'ensemble du club remercie Madame Le Maire pour la création des nouveaux terrains de pétanque.



CONTACT

Clément : 06.48.07.59.76

Tony : 06.85.82.71.15

FÊTE PATRONALE

Saint Germain l'Herm

Du 08 au 12 août

VENDREDI 08.08

À PARTIR DE 18H - MARCHÉ NOCTURNE SUR LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE ORGANISÉ PAR L'ADACL

20H À 22H - APÉRO CONCERT (PLANCHES & SANGRIA)
DU GROUPE "NIGHT FRIDAY" PLACE DU 19 MARS

SAMEDI 09.08

18H À 20H - COURSE CYCLISTE "UNION CYCLISTE AMBERT AUVERGNE"

SOIRÉE MOULES FRITES - LE PRÉ FLEURI (SUR RÉSERVATION)

22H À 04H - BAL GRATUIT LC ANIMATION PLACE DU 19 MARS

DIMANCHE 10.08

11H - DÉFILÉ SUIVI D'UN APÉRITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

À PARTIR DE 15H - PARADE INTER-ASSOCIATIONS
SUR LE THÈME DES FÊTES DU MONDE

ACCOMPAGNÉE PAR LA LYRE DU DOULON, LA BANDA "LES BARKET'S"
ET LES MAJORETTES DES ÉTOILES 63

DÉPART : GARAGE LHERM AUTOMOBILE

22H - DÉFILÉ SUIVI D'UN FEU D'ARTIFICE

22H À 04H - BAL GRATUIT LC ANIMATION PLACE DU 19 MARS

MARDI 12.08

14H - CONCOURS DE PÉTANQUE PLACE DU 19 MARS

ATTRACTIONS FORAINES
DU VENDREDI AU DIMANCHE

IPNS

Harmonies en Livradois

2025 - Syndicat d'initiative-Fournols - ☎ : 09.84.35.99.56 - Musiques en Livradois-Ambert

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-L'HERM

Saint-Germain-l'Herm

Dimanche 03 août - 17h.30

Ensemble LUTETIA

Direction et trompette : A. Sandler

Soprano : Chiara Braggion



J.S. Bach – A. Vivaldi

G. Gershwin – A. Piazzolla – L. Bernstein

FACTURATION EAU / ASSAINISSEMENT - 2024 / 2025

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (qui n'est pas facturée aux abonnés) est maintenue mais les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1er janvier 2025 par :

- Une redevance consommation d'eau potable dont :
 - Le tarif est fixé par l'agence de l'eau 0.33 € HT/m³
 - Le redevable est l'abonné au service public de d'eau potable
 - L'assiette : le volume facturé au cours de la période de consommation

et de deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part dont le redevable est l'abonné au service public de d'eau potable :

- redevance pour performance des réseaux d'eau potable : 0.02 € HT / m³
- redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif : 0.084 € HT / m³

NOM et PRENOM :

RELEVÉ COMPTEUR EAU

Commune de Saint Germain l'Herm

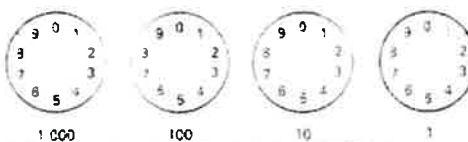
(A) COMPTEUR A AIGUILLES

Si vous avez un compteur à aiguilles, indiquez par un trait plein la position des aiguilles comme figure sur les cadrans ci-dessous.

Quels que soient le nombre et la position de vos cadrans, respectez l'ordre : Unités (1), Dizaines (10), Centaines (100), Mille (1 000).

Adresse compteur EAU :

Ne pas s'occuper des cadrans rouges



Adresse facturation si différente :

(A) COMPTEUR A CHIFFRES

Si vous avez un compteur à lecture directe, indiquez dans les cases ci-dessous les chiffres visibles dans les cases correspondantes de votre compteur.

Ne pas s'occuper des cases rouges sur le côté droit

Date :

--	--	--	--	--

Il est impératif de transmettre le relevé de votre compteur d'eau avant le 15 septembre à la Mairie, au moyen de la fiche fournie, sur papier libre ou par mail, si vous êtes absent lors du passage des agents.

Professionnels présents à la Maison de la Santé

Masseurs- Kinésithérapeutes	Lucas JACOB	06 64 46 20 41
	Pauline REIGNAT	06 64 87 55 96
Ostéopathe	Nicolas MOIGNON	07 68 25 00 20
Psychothérapeute	Blandine DEGACHES PINCHINOT	06 63 52 19 56
Infirmières		
Chantal DESGEORGES		04 73 72 01 30
	Marie PARRA	
	Magalie DISSARD	
	Cécile TOURNILHAC	
Gaétane REMY		04 73 72 05 55
	Sylvain PONCHON	
	Alexandra EPINAT	
Médecine Traditionnelle Chinoise	Emeline VILLARD	06 13 65 10 08

Activités de santé humaine

Praticien Energétique chinoise & réflexologie Conseiller Naturopathie	Franz FONGANG	06 62 20 38 89
Hatha Yoga	Marielle Vandermeersch	1 Rue du Cerf, 63630 Saint- Germain-l'Herm 06 50 99 59 36

Bureau d'information touristique de Saint Germain l'Herm

Maison de services de Saint Germain l'Herm

Bureau d'information touristique

Route de la Chaise Dieu, 63660 SAINT GERMAIN L'HERM

Tél. 04 73 82 90 35

msap.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Ouverture : jeudi 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Aux Saveurs de *B*

Boulangerie – Pâtisserie artisanale

Pains, viennoiserie et desserts produits sur place

3 rue du Commerce

63630 Saint Germain l'Herm

Téléphone : 04 73 82 67 17

Horaires d'été	
Lundi	7 h 30 12 h 00
Mardi	7 h 30 19 h 00
Mercredi	7 h 30 19 h 00
Jeudi	7 h 30 19 h 00
Vendredi	7 h 30 18 h 30
Samedi	7 h 30 18 h 30
Dimanche	7 h 30 13 h 00



Lyre du Doulon

La Lyre du Doulon continue son petit bonhomme de chemin en assurant les sorties officielles : commémorations 19 Mars, 8 Mai, 14 juillet, 11 Novembre festivités pendant l'été : fête de Saint Germain, St Bonnet le Chastel, Chambon sur Dolore, Ste Catherine. Le 21 juin nous avons organisé la fête de la musique en association cette année avec l'ADACL. Belle réussite avec un programme éclectique mêlant musique pop/rock devant Le Colibri et musique classique dans l'Eglise (et sa sonorisation magnifique) avec l'aimable participation du Duo des Champs (violoncelle/piccolo), de la chorale de St Bonnet le Chastel et avec une mention spéciale pour le solo de clarinette d'Emma qui vient d'entrer au conservatoire de Clermont-Ferrand.



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



Aire de Camping-car

Place du 19 mars 1962

Route d'Issoire

Point de tri - Route de
Fayet-Ronaye

Avec le soutien de :



Membre du :



Service déchets de la Communauté de communes
compost@ambertlivradoisforez.fr • 04 73 82 76 91

Illustrations © Denis SAYEL Studio Graphique - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

ST-GERMAIN-L'HERM VOS COMPOSTEURS PARTAGÉS

ambertlivradoisforez.fr

**Depuis le 1^{er} janvier 2024,
le tri des déchets alimentaires est obligatoire.**

Vous avez la possibilité d'utiliser le composteur partagé de la commune.

LA VIE D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Un suivi régulier est assuré par votre commune et par les maîtres-compositeurs du service déchets ... mais également par vous, apporteurs quotidiens ! N'hésitez pas à faire remonter tout dysfonctionnement.

LE COMPOST OBTENU

Il pourra être mis à votre disposition pour un usage personnel (amendement pour les plantes d'intérieur, les jardinières ou le jardin). N'hésitez pas à en faire la demande à votre commune.

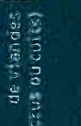
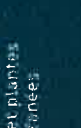
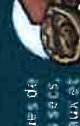
**VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER ?
DEVENEZ RÉFÉRENT DE SITE DE COMPOSTAGE**

Véritables relais de terrain, les référents de site sont la clef du bon fonctionnement du composteur. Ils font aussi vivre le site, en réunissant les habitants autour d'animations sur le compost et le jardinage.

Contactez-nous !



LES DÉCHETS À COMPOSTER

SE DÉCOMPOSENT FACILEMENT		DEMANDENT PLUS D'ATTENTION	
 Fruits et légumes (même les agrumes)	 Coquilles d'œufs, fleurs et plantes fanées	 Os fins et restes de viandes (crus ou cuits)	 Produits laitiers (restes de yaourt, fromages...)
 Coques de fruits secs, noix et papilles	 Pain de repas d'origine végétale (riz, pâtes, etc.)	 Arêtes et restes de poissons (crus ou cuits)	 Morceaux de pain, restes de pâtisserie ou viennoiserie fragmentés
 Marc de café, filtres et dosettes, sachets de thé, ou d'infusion en papier		INTERDITS  Sacs même biodégradables  Déchets verts	

LES 3 GESTES À RETENIR

Ils vous permettront d'obtenir un bon compost, tout en évitant les nuisances (odeurs, jus, mouches...).

1 VIDER LE SEAU

2 MÉLANGER AVEC L'OUTIL

3 RECOURIR DE BROyat (ou FEUILLES mortes)

VOUS NE DEVEZ PLUS VOIR DE DÉCHETS EN SURFACE

Quelle est la raison qui limite votre mobilité ?

- ☐ Perte d'autonomie
- ☐ Incapacité physique permanente
- ☐ Incapacité physique ponctuelle (accident, problèmes de santé)
- ☐ Ne possède pas le permis de conduire
- ☐ Retrait ponctuel du permis de conduire ou annulation
- ☐ Ne dispose pas de véhicule
- ☐ Ne dispose pas de véhicule fonctionnel (véhicule en panne)
- ☐ Autre
- ☐ En cochant la case, j'atteste sur l'honneur être empêché de mobilité.

- ☐ En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient enregistrées et exploitées dans le cadre des besoins de l'Association Tous Mobiles par l'Association Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme conformément à la loi « RGPD ». Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez contacter la PFM63 par mail : contact@pfm63.fr.

Fait le

À :

Signature :

Un projet porté par :



et financé par :



Ce projet est également soutenu par :



FICHE D'INSCRIPTION BÉNÉFICIAIRES





Le Réseau Solidaire, qu'est-ce que c'est ?

Le Réseau Solidaire est un Transport d'utilité Sociale porté par la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme et la Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez sur son territoire.

Ce projet, issu d'une expérimentation réussie sur le territoire de Chavanon Combrailles et Volcans, vise à créer un service basé sur la solidarité et l'entraide entre habitants. Ce service s'adresse à toutes personnes empêchées de se déplacer afin de les aider à trouver une solution pour des déplacements ponctuels.

* Vous trouverez dans le questionnaire détachable les différentes raisons qui peuvent empêcher une personne de se déplacer.

Pourquoi s'inscrire ?

En transmettant une fiche d'inscription au Réseau Solidaire, cela nous permet de prendre connaissance de vos besoins de mobilité. Nous vous contacterons afin de convenir d'un rendez-vous pour vous présenter le service et finaliser votre inscription. Une fois inscrit, vous pourrez bénéficier du service.

Liste des documents à fournir lors du rendez-vous :

- La carte nationale d'identité
- Les documents d'éligibilités pour les bénéficiaires ayant droit aux 5 trajets gratuits par an (renseignement auprès du référent du service).

Comment envoyer ma fiche d'inscription ?

Détacher la partie ci-contre que vous pouvez nous transmettre :

- Par mail : reseauclairere@pdm63.fr
- Par voie postale : Détours, à l'attention de Lucile Gachon,
3, rue Bellevue, 63590 Cunlhat

Contactez le Réseau Solidaire

07 79 77 28 71

Du lundi au vendredi

9h - 12h / 14h - 16h



reseauclairere@pdm63.fr



www.pmobilitte.fr



Partie à remplir, à détacher et à nous transmettre

FICHE D'INSCRIPTION BÉNÉFICIAIRES

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Ville / Commune :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Adresse mail :

Questionnaire

Quelle est votre situation socio-professionnelle ?

- ☐ Retraité(e)/personne âgée
- ☐ Adulte en situation de handicap
- ☐ Demandeur d'emploi
- ☐ Bénéficiaire d'un minima social (RSA, AAH, ASI...)
- ☐ Jeune de 18 à 26 ans
- ☐ Actif en emploi (Intérim, CDD, CDI)
- ☐ Autre





Votre soutien est essentiel au succès de ce service. Ensemble, nous pouvons faire la différence !
Rejoignez dès maintenant la communauté du réseau solidaire.

Un projet porté par :



et financé par :



Ce projet est également soutenu par :



Tous mobiles
LE RÉSEAU SOLIDAIRE
Le Transport d'Utilité Sociale
Sur Ambert Livradois Forez

FICHE D'ADHÉSION BÉNÉVOLES





Le Réseau Solidaire, qu'est-ce que c'est ?

Le Réseau Solidaire est un Transport d'utilité Sociale porté par la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme et la Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez sur son territoire.

Ce projet, issu d'une expérimentation réussie sur le territoire de Chavanon Combrailles et Volcans, vise à créer un service basé sur la solidarité et l'entraide entre habitants. Ce service s'adresse à toutes personnes empêchées de se déplacer afin de les aider à trouver une solution pour des déplacements ponctuels.

Pourquoi adhérer ?

Vous habitez sur le territoire d'Ambert Livradois Forez et vous souhaitez aider des personnes à se déplacer ? Transmettez nous une fiche d'adhésion afin que nous puissions vous contacter et finaliser votre adhésion au Réseau Solidaire. Vous pourrez ensuite réaliser des trajets et recevoir une indemnisation kilométrique de 0,20 €/km.

Liste des documents à fournir :

- La carte nationale d'identité
- Le permis B
- La carte grise
- L'attestation de responsabilité civile
- L'assurance du véhicule
- Le RIB

Comment envoyer ma fiche d'adhésion ?

Détacher la partie ci-contre que vous pouvez nous transmettre :

- Par mail : reseausolidairelf@pfm63.fr
- Par voie postale : Détours, à l'attention de Lucile Gachon,
3, rue Bellevue, 63590 Cunlhat

Contactez le Réseau Solidaire



07 79 77 28 71

Du lundi au vendredi

9h - 12h / 14h - 16h



reseausolidairelf@pfm63.fr



www.pfmobilite.fr



Le Transport d'Utilité Sociale

Sur Ambert Livradois Forez

Partie à remplir, à détacher et à nous transmettre

FICHE D'ADHÉSION BÉNÉVOLES

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Ville / Commune :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Adresse mail :

Vous souhaitez participer au Réseau Solidaire en tant que :

☐ Conducteur bénévole : je réalise des trajets spécifiquement pour aider une personne

☐ En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient enregistrées et exploitées dans le cadre des besoins de l'Association Tous Mobiles par l'Association Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme conformément à la loi « RGPD ». Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez contacter la PFM63 par mail : contact@pfm63.fr.

Fait le

À :

Signature :

CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : www.saintgermainlherm.fr

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – catalogue en ligne :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

ADACL : 04 73 72 06 60 - email : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95- email : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Centre Départemental de Santé :

Infirmières : Mme REMY : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Ostéopathe : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

Masseurs-Kinésithérapeutes : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

Santé naturelle : Frantz Fongang 06 62 20 38 89 email : savie.onaturel@gmail.com

VSL : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

Notaires : Maître Pierre-Yves Rongy : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

ADMR : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / admrhautlivradois@gmail.com

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Commerces

Le P'tit Coin : 06 24 44 78 48

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Restaurant, Traiteur : Aux Etoiles de Moranges Yannick et Aurore : gîte, table d'hôte 06 88 33 01 90

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : lesthiolles@wanadoo.fr
Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Chambres d'hôtes : La DoogheeLo 09 62 57 13 43

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épiceries : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : Les Délices de B : 04 73 82 67 17

Presse, tabac, cadeaux : N. Lassalle : 04.73.72.18.61

Coiffure : 04.73.72.48.71

Garage Lherm : Mécanique · Carrosserie-peinture · Service carte grise -Essence : 04 73 72 00 49

Garage (agréé pour les cartes grises) -Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : nathalie.moreau63@laposte.net

Crédit agricole : 04 73 72 02 98

Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main, machine ou couture) : 04 73 72 82 27

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B : 04 73 72 06 33

Menuiserie : Hobeniche D : 04 73 72 01 95 Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 83 43

Charpente, couverture, zinguerie : EPINAT Ludovic 06 31 48 30 19

Travaux forestiers : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Platrier-peintre : Gras Jacques : 06.99.10.39.39

Plomberie générale : Artonne Brice 06 18 88 12 27

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11